

altitude, et de la multiplication des automobiles. Les Mexicains eux-mêmes réclamaient à grands cris une réforme qui serait sévèrement appliquée, et le gouvernement a finalement accédé à ces demandes en adoptant une série de mesures concrètes destinées à freiner la pollution; la plus importante de ces mesures est la loi fédérale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement, qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1988.

Lors de son accession au pouvoir, le président Carlos Salinas de Gortari s'est engagé à rendre publique une réglementation destinée à réduire sans répit les émanations polluantes, les eaux usées et les déchets dangereux. Il a instauré un programme national de grande envergure visant la conservation et la protection des milieux naturels par le biais d'une meilleure surveillance des sources industrielles de pollution, d'une amélioration des carburants, de la conversion au gaz naturel des centrales de production thermique de l'électricité dans la région de Mexico et du remaniement du système de transport en commun de la capitale. Le président Salinas a mis sa confiance dans les conférences et les ententes de coopération internationales et multilatérales et entend poursuivre cette politique à l'avenir.

2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Depuis deux ans, la politique économique mexicaine est dominée par un programme de mesures sévères destinées à contrer l'inflation, qui porte le nom de «Pacte de solidarité économique»; ce pacte est composé à la fois de mesures d'austérité de type conventionnel (resserrement des politiques fiscale et monétaire) et de mesures moins orthodoxes (contrôle des prix, des salaires et des taux de change). Le programme a permis de réduire l'inflation, qui est passée d'un taux annuel de 159,2 p. 100 en 1987 à 51,7 p. 100 en 1988, et à 19,7 p. 100 en 1989. Les objectifs généraux de la politique macro-économique du Mexique, pour 1990, sont de consolider et de poursuivre les progrès réalisés au chapitre de la stabilisation des prix, de soutenir la récupération économique graduelle, de multiplier les investissements intérieurs et étrangers et d'améliorer le niveau de vie.